

# COMPTE\_RENDU

des 3èmes

Rencontres professionnelles

du conte

en région Centre

organisées par le CLiO et la Direction Départementale  
des Bibliothèques et du Livre de Touraine  
les jeudi 28 et vendredi 29 octobre 2010  
à la Bibliothèque Municipale de Tours

# Sommaire

Le projet.....	1
Jeux et enjeux du conteur.....	2
Rencontre avec l'APAC	
L'Art du conteur.....	13
Petit_déjeuner rencontre entre conteurs et programmeurs	
Le Grand Contoir du Centre.....	21
Un après-midi de conte ouvert à tous	
ANNEXES.....	23
Chiffres	
Coordonnées des conteurs	
Professionnels présents	
Remerciements.....	25



# Le projet

Après le succès des 2<sup>èmes</sup> Rencontres professionnelles du conte en Région Centre, les participants à ce rendez-vous ont décidé de se retrouver en 2010 pour un nouveau temps-fort collectif.

Il y a une quarantaine d'années, en France, plusieurs artistes initiaient le renouveau du conte. Ce mouvement s'est construit autour de la nécessité de raconter, de faire raconter et entendre des histoires, en particulier au travers du collectage, de la transmission et de l'adaptation du patrimoine oral et narratif au monde d'aujourd'hui. Avec ces artistes conteurs, une nouvelle discipline artistique est née : les arts du conte et de la parole.

Après la création de Mondoral, rassemblement des quatre pôles nationaux des arts de la parole (Le CLiO, La Maison du Conte, Paroles Traverses et Le Centre des Arts du Récit en Isère) et simultanément à la création du RNCAP (Réseau National du Conte et des Arts de la Parole), une première rencontre régionale a eu lieu en 2007 à Bonneval, en Eure-et-Loir, et une deuxième en 2008 à Blois, en Loir-et-Cher.

L'objet de ces rencontres était de témoigner de la vivacité des arts de l'oralité, de l'encourager en faisant se rencontrer public, opérateurs culturels et artistes, et de permettre aux acteurs de cette discipline d'échanger sur leurs pratiques et leurs problématiques.

Cette année, le CLiO a organisé les 3<sup>èmes</sup> Rencontres professionnelles du conte en région Centre à la Bibliothèque Municipale de Tours, en Indre-et-Loire, en lien avec le Festival Conteurs en Touraine, et avec le soutien de la DDBL de Touraine (Direction Départementale des Bibliothèques et de la Lecture).

La thématique de cette édition était l'Art du conteur.

*Cette initiative a été soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, la Région Centre, Culture O Centre et le Conseil Général d'Indre-et-Loire.*

# Jeux et enjeux du conteur

Rencontre entre professionnels du conte  
Jeudi 28 octobre de 13h30 à 17h30

Rencontre avec l'APAC,  
Association Professionnelle des Artistes Conteurs

Les intervenants : Karine Mazel-Noury et Toumani Kouyaté

Présents :

Gauthier BAZELLE	Administrateur du CLiO
Jean-Claude BRAY	Conteur
Jocelyne COUPE	Cie Théâtre du Vivant
Fabrice ESCULIER	Conteur
Patrick FISCHMANN	Conteur, Cie Théâtre du Vivant
Toumani KOUYATE	Conteur, délégué APAC
Bruno de LA SALLE	Conteur, directeur du CLiO
Edith MAC LEOD	Conteuse, Cie Dis raconte
Karine MAZEL-NOURY	Conteuse, déléguée APAC
Angela MOLINA	Chargée de communication du CLiO
Jean-Jacques SILVESTRE	Conteur, Cie Estoires
Martine TOLLET	Conteuse, Cie CLiO

Excusés : Jeanne FERRON, Corinne DUCHENE, Jean-Claude BOTTON, Pascal FAULIOT, Nicole BOCKEM et Bruno WALERSKI

**Ouverture par Bruno de La Salle, directeur du CLiO**

«Nous assistons aujourd'hui à un «événement exceptionnel», puisque c'est la première fois que l'APAC vient se présenter à l'extérieur de son sein et expliquer sa démarche.

Vous savez qu'il existe depuis quelques années le projet Mondoral, porté par les quatre pôles nationaux du conte et des arts de la parole (Le CLiO, Les Arts du Récit en Isère, La Maison du Conte et Paroles Traverses). Il existe aussi un réseau national : le Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP). Toutefois, ces réseaux se révèlent être imparfaits car ils regroupent avant tout des structures du conte, souvent gérées par des directeurs et non par des artistes. Ces organisations, qui sont sensées être au service des artistes, ne leur laissent pas toujours la possibilité de représenter une voix et de réfléchir ensemble à leur discipline.

Une première tentative de regroupement des artistes avait été mise en place avec l'ANCEF (Association Nationale des Conteurs en France).

Mais, certainement à cause de sa définition trop étroite de l'art du conte,

l'association n'est pas parvenue à rassembler un nombre significatif de conteurs. C'est pourquoi lorsque j'ai appris la naissance de l'APAC, nouvelle tentative de regroupement des artistes conteurs, en création depuis un an, j'ai vu cette entreprise d'un oeil bienveillant. Il se trouve justement que la majorité des conteurs de la région ont souhaité rencontrer cette association à l'occasion des Rencontres professionnelles du conte en région Centre.

Je vous présente donc les deux délégués de l'APAC qui sont ici aujourd'hui : Karine Mazel-Noury et Toumani Kouyaté.

Karine Mazel-Noury est conteuse, fondatrice de la compagnie Les Mots Tissés et coordinatrice artistique du projet Paroles Nomades. Elle a été directrice artistique du festival «Des jours et des Nuits du Conte» de Conflans-Sainte-Honorine et partenaire du «foyer des conteurs» du centre culturel de Marly-Le-Roi de 2001 à 2007. Toumani Kouyaté est comédien, acteur, danseur, musicien, formateur et conteur. Il appartient à la très célèbre famille des griots Kouyaté, originaire du Burkina Faso.

La première question que l'on peut se poser est «Pourquoi se rassembler autour d'un art et comment définir cet art?»

### Présentation générale

#### Karine Mazel-Noury, déléguée APAC

«Luigi Rignanese et Nicolas Bonneau, tous deux conteurs, sont à l'origine de la création de l'APAC. Ils se sont en effet demandé pourquoi il n'existait pas d'espace de rencontre où les conteurs pourraient parler de leur pratique et échanger sur leur art. Dans l'esprit des fondateurs, il était important que l'APAC soit indépendante des réseaux Mondoral et RNCAP. Luigi Rignanese et Nicolas Bonneau ont rappelé qu'aujourd'hui le discours autour du conte est tenu essentiellement par des directeurs de structures, à l'exception du CLiO dont le directeur est conteur.

Pour commencer, ils ont organisé, de manière informelle, une rencontre de deux jours en septembre 2009, à laquelle 55 conteurs ont assisté. L'objet de cette réunion était, en premier lieu, de discuter de l'art du conteur, de ce qui fait sa spécificité et de définir les raisons pour lesquelles les conteurs auraient besoin de se rassembler.

Deux axes de travail se sont alors dégagés : les questions artistiques et les questions liées au statut professionnel. Lors de cette première rencontre, un texte a été écrit comme tentative de définition de la pratique du conteur. Nous le discuterons plus loin.

Devant l'engouement des conteurs, la décision a été prise de créer **«une association qui puisse avoir un poids représentatif, qui soit un espace collectif officiel dans lequel les conteurs pourraient venir travailler et échanger sur des questions professionnelles et artistiques».**

Il a été décidé d'un fonctionnement collégial constitué de 8 personnes qui ont rédigé les statuts de l'APAC, Association Professionnelle des Artistes Conteurs. Le 1er janvier 2010 est la date officielle de sa naissance. L'Assemblée Générale a eu lieu à Lyon en septembre 2010 et la première présentation officielle se fait aujourd'hui, en octobre, à Tours.»

## Echanges

**Fabrice Esculier, conteur**

«Quelles sont les raisons qui poussent ses fondateurs à faire de l'APAC une association indépendante des réseaux déjà existants?»

**Karine Mazel-Noury**

«L'idée est avant tout de mener, au sein de l'APAC, une réflexion qui se fasse du point de vue des artistes et non des organisateurs/programmateurs, qui ont un angle d'approche de la discipline inéluctablement différent. Certaines questions sont évidemment transversales à plusieurs réseaux, comme les préoccupations professionnelles, mais il est important que l'APAC s'attache à soulever davantage les questions artistiques, relevant de la pratique du conteur.

Nous allons voir maintenant comment nous avons tenté de lister ce qui rassemble les artistes conteurs à partir du document qui est né de la première rencontre de 2009.» Lecture du texte :



***Le texte ci-dessous cherche à définir un noyau commun à toutes les pratiques de l'art de la narration. Il se veut le plus ouvert possible, compte tenu de la diversité d'expression et de répertoire des artistes. Le but de cette tentative est d'identifier notre spécificité artistique dans un objectif de compréhension et de communication. C'est, selon nous, l'ensemble des 4 points qui nous ressemble et nous rassemble :***

### ***1 / Filiation***

***Narrateur oral d'un récit, le conteur est relié à une pratique traditionnelle qu'il renouvelle, en tant qu'artiste contemporain.***

### ***2 / Répertoire***

***Le conteur peut raconter tout type d'histoires. Qu'il pratique ou non le répertoire de la littérature orale, ses récits ont souvent une dimension poétique, voire symbolique. Il en est l'adaptateur, il peut aussi en être l'auteur.***

### **3/ Mise en œuvre**

***L'écriture orale caractérise la pratique du conteur : pour raconter une histoire, il crée une «partition» composée d'une langue personnelle, de sa voix et de son corps. Il peut en outre, associer d'autres disciplines artistiques. Auteur de cette partition, le conteur en est aussi le seul interprète possible.***

### **4/ Représentation**

***Le conteur se présente en son nom, souvent dans une relation directe au public. Au cours de la représentation, il peut, à travers l'improvisation, exercer à tout moment sa liberté de parole.***

Fabrice Esculier s'interroge sur la notion d'«artiste contemporain». Parfois, les conteurs sont exclus des formes dites «contemporaines».

Karine Mazel-Noury répond que le terme «contemporain» renvoie au terme «aujourd'hui». C'est-à-dire qu'un conteur contemporain est un artiste d'aujourd'hui qui s'exprime aujourd'hui devant un public d'aujourd'hui, peu importe l'origine, la forme et le contenu de son histoire.

Patrick Fischmann précise qu'ici c'est l'artiste qui est qualifié de contemporain et non pas la forme et explique que chaque conteur rend contemporain le texte dont il s'empare et que le conte se transforme sans cesse.

### **Bruno de La Salle**

«Dans ce texte il me semble que vous ne tenez pas compte de ce qui fait la particularité de cette discipline : la transmission. Notre art prend en compte l'héritage et l'adapte au monde actuel et à venir. En Europe, dans le conte nous nous intéressons beaucoup à la relation entre les générations, contrairement aux Etats-Unis où les récits de vie sont très majoritaires. On pourrait dire, en quelque sorte, que nous restaurons l'idée de la construction par les passages, les ponts, la transmission.»

Patrick Fischmann fait remarquer que le conte est pour beaucoup dans la sauvegarde des dialectes français voués à la disparition au profit de la langue nationale. Il a, en ce sens, participé à perpétuer «le passage» entre générations qu'évoque Bruno de La Salle.

Edith Mac Leod, conteuse cie Dis Raconte s'interroge sur un autre passage du texte proposé par l'APAC : ***«Auteur de cette partition, le conteur en est aussi le seul interprète possible.»***

Karine Mazel-Noury explique qu'ici la notion de partition est entendue au sens dématérialisé : elle contient à la fois le texte, réécrit ou non, l'interprétation vocale et corporelle, la présence du conteur...

«Il faut bien, comprendre que ce sont les quatre points : ***Filiation, Répertoire, Mise en œuvre et Représentation*** qui, ensemble, constituent notre définition de l'art du conteur. Chacun des points ne se suffit pas à lui-même.»

**Bruno de La Salle**

«La partition est un document figé, qui permet la répétition. C'est donc l'inverse de ce qui suit dans la définition : «interprète unique».»

**Martine Tollet, conteuse cie CLiO** propose de trouver un terme plus adéquat et de tenir compte de l'improvisation aussi.

**Bruno de La Salle** rappelle qu'il faut rester vigilant sur l'improvisation car pour se le permettre il faut être riche d'une grande expérience préalable. Sans un savoir-faire très solide, une telle tentative peut vite tourner de l'improvisation à l'acte accidentel.

«Je remarque également que la relation au livre n'est pas citée. Et pourtant le conteur contemporain est obligé d'en passer par le livre car il est orphelin de paroles, à la différence du conteur traditionnel, qui a reçu son répertoire via une parole directe. Même les conteurs qui font du collectage en passent par le livre car ils transcrivent les histoires qu'ils entendent à partir de leurs connaissances livresques.»

**Karine Mazel-Noury**

«En effet, la question du livre pour nous, conteurs contemporains, s'apparente directement à la notion de répertoire. Ce bagage d'histoires que chacun s'approprie trouve sa source exclusivement dans les écrits, à l'exception des rares artistes qui ont la chance d'avoir reçu leurs histoires de la voix de leurs aïeux».

**Bruno de La Salle**

«Pour en revenir à vos définitions, je pense qu'elles sont très précises et que cela pourrait rapidement vous mener vers des chemins glissants où chaque mot peut être remis en cause, ou pire encore, interprété de façon corporatiste. Les objectifs qui sont cités dans vos statuts me paraissent être clairs et suffisants, contrairement à ces quatre points de définition qui me semblent troubles et sujets à controverse.»

**Toumani Kouyaté, délégué APAC** profite de cette remarque pour lire les objectifs définis par l'APAC, qui figurent en première page des statuts :

### ***STATUTS - Association Professionnelle des Artistes conteurs***

***ARTICLE 2 : Cette association a pour but de***

***1/ Soutenir et enrichir la pratique des conteurs dans le respect de la spécificité artistique de chacun.***

***2/ Apporter sa voix à la réflexion sur la place de l'art et des politiques culturelles dans notre société.***

***3/ Développer des échanges entre les membres dans un esprit de fraternité, de mutualisation, de solidarité.***

***4/ Contribuer à la reconnaissance de l'art du conteur comme une discipline artistique à part entière auprès des institutions, des programmateurs et du public.***

***5/ Etre un interlocuteur légitime auprès des organes de l'état, collectivités territoriales, associations et fédérations, partenaires et regroupements œuvrant dans le domaine du conte et du spectacle vivant en général***

«Pour rejoindre ce que disaient Bruno de La Salle et Karine Mazel-Noury, les conteurs traditionnels sont rares. J'ai la chance de faire partie de ceux-là. Dans la famille Kouyaté, les hommes sont diseurs de paroles de père en fils. Nous ne sommes pas des conteurs du livre mais dans un schéma de transmission des histoires de nos ancêtres. Toutefois, cela ne change rien à mon besoin de partager autour de ma pratique, car je ne conte pas dans le temps de mes ancêtres, mais aujourd'hui, avec les questions que tout conteur peut se poser aujourd'hui.»

Toumani Kouyaté explique qu'il a récemment rejoint l'APAC après avoir lu longuement et à plusieurs reprises les statuts, dans lesquels «il s'est reconnu».

### Fabrice Esculier

«Reconnaître? Mais reconnaître quoi? Comment se reconnaître dans une discipline et la faire reconnaître alors que nous ne parvenons pas à la définir clairement tous ensemble et qu'elle se meut de plus en plus vers d'autres disciplines, voisines ou très éloignées?»

Karine Mazel-Noury explique qu'il ne s'agit pas de fixer une définition unanime de l'art du conteur mais d'en tirer les traits, ce que le document examiné tente de faire, et d'accepter dans l'association toute personne qui se «reconnaît» dans le terme «conteur ou conteuse professionnel(le)». «A partir de là, nous pouvons, ensemble, créer des espaces dans lesquels une grande diversité de conteurs et de formes peuvent se retrouver et se reconnaître comme faisant partie d'une seule famille, aussi hétérogène soit-elle. Il faut que toutes les formes choisies par les conteurs puissent être représentées, transmises et discutées.»

Jean-Jacques Silvestre, conteur de l'Estoire fait remarquer que cette liberté de choix sur la forme est illusoire et que les conteurs dépendent de la demande des programmeurs. Il illustre ce phénomène en citant un festival breton où les récits de vie et les «one-man show» ont priorité sur les formes plus traditionnelles. Les «conteurs-tabouret», qui racontent seul, sans accompagnement et sans croisement disciplinaire y sont moins prisés. «Dans ce style, seul le conteur Jihad Darwiche parvient à faire tourner ses spectacles.»

### Toumani Kouyaté

«Justement, l'espace créé par l'APAC permet à tout le monde de s'exprimer, d'être vu et de présenter aux autres les formes du conte qu'il utilise. La question qui se pose alors est **«Comment faire pour que le conte reste vivant et cela avec toutes ses formes de pratique ?»**. Cette question sera certainement au cœur de nos débats, de nos recherches, de nos échanges. Se réunir dans un espace commun pour se poser cette question est déjà un premier pas intéressant.»

Jean-Jacques Silvestre s'interroge sur cette nécessité de «sauver le conte» et précise que la discipline se porte, selon lui, très bien et qu'elle a survécu à des siècles difficiles sans que les conteurs ne se rassemblent pour en parler. De son point de vue, il ne faut pas se méprendre sur les raisons pour lesquelles les conteurs souhaitent se regrouper : l'envie réelle est le partage, l'écoute et la solidarité, car le métier de conteur est solitaire. Il ne s'agit pas d'une volonté de «sauver la discipline».

Il donne pour exemple les arts de la rue dont les artistes ont su se regrouper rapidement et créer un réseau, unique, qui a posé des actes collectifs et développé un système de solidarité.

Karine Mazel-Noury rebondit sur cette notion de partage et de solidarité pour présenter les Actes Artistiques Collectifs proposés par l'APAC. «Dans son projet d'enrichir notre pratique, l'APAC a mis en place des opportunités de confrontation de nos solitudes de conteuses et de conteurs. Trois modes de rencontre sont proposés : les Régulières, les Ponctuelles et les Singulières.»

### ***Extraits des «ACTES ARTISTIQUES COLLECTIFS»***

***La Régulière : atelier d'une journée (6 à 8h) par mois, pour 3 à 6 conteurs (les acteurs de la Régulière) se succédant en scène sous un regard extérieur et des auditeurs libres. Chaque conteur explore en scène un travail en cours en le confrontant à un public et aux propositions du regard extérieur. Tous les participants à la Régulière versent une participation : 10 euros pour les adhérents, 15 euros pour les non-adhérents. La Régulière se déplacera de mois en mois en différentes régions de France et alentour, en fonction du lieu de résidence du regard extérieur, et de la concentration locale de conteurs.***

***L'organisation de La Régulière est confiée à une commission constituée pour un an.***

***Composition de la commission «Régulière» au 9 septembre 2010 : Didier KOWARSKY, responsable, Fabienne MOREL, Paule LATORRE et Antonietta PIZZORNO***

***La première session est prévue en novembre, tous les adhérents de l'association seront avisés de sa mise en place.***

***La Ponctuelle : session de une ou plusieurs journées de pratique artistique collective, sous la direction d'un directeur (ou d'un collectif) artistique qui peut être le concepteur du projet ou un(des) intervenant(s) de son choix. Entre dans le concept des Ponctuelles toute pratique, confrontation ou investigation collective ouvrant ou non sur une production artistique, qui légitime et nécessite l'implication de l'APAC, au regard de ses objectifs. N'entrent pas dans le concept des Ponctuelles : mise en chantier d'un projet personnel, colloque ou rencontre thématique limitée à une réflexion théorique, toute activité ne requérant pas spécifiquement l'assistance de l'APAC.***

***Les propositions de Ponctuelles sont adressées à une Commission (voir ci-dessous).***

***La Singulière : cette troisième éventualité concerne toute proposition n'entrant pas dans les deux premières configurations : manifestation artistique originale, en public ou en interne (festival singulier, veillée inédite, partage de répertoire), rencontre spéculative autour d'un questionnement précis (colloque, réflexion collective, avec la participation éventuelle d'un spécialiste du sujet abordé)***

**Composition de la commission commune «Ponctuelles» et «Singulières» au 9 septembre 2010 : Julien TAUBER, responsable, Jean-Marc DEROUEN, Thérèse AMOON, Jeannine QANNARI, Nathalie LEONE, Florence DESNOUVEAUX et Christian TARDIF**

**La commission des Actes Artistiques Collectifs consulte le collège de l'association sur la légitimité des projets mis en place, au regard des buts de l'APAC et de sa politique.**

**Deux membres du collège ont été désignés comme interlocuteurs : Catherine GENDRIN et Sylvie VIEVILLE**

**Un membre de la commission a été désigné comme interlocuteur : Didier KOWARSKY**

**Les membres de la commission AAC :**

**Thérèse AMOON,  
Jeannine QANNARI,  
Jean-Marc DEROUEN,  
Florence DESNOUVEAUX,  
Didier KOWARSKY,  
Paule LATORRE,  
Nathalie LEONE,  
Fabienne MOREL,  
Antonietta PIZZORNO,  
Christian TARDIF,  
Julien TAUBER.**

L'ensemble des personnes présentes fait remarquer son intérêt pour ces ateliers et notamment pour les Régulières.

Karine Mazel-Noury présente ensuite les deux premières commissions de l'APAC, la commission Statistiques et Sociologie et la commission Droit des Artistes :

La commission Statistiques et Sociologie sert à comprendre qui sont les conteurs et quelles sont leurs problématiques. Pour ce faire, l'APAC est assistée par deux sociologues. En septembre 2009, un questionnaire sur les moyens de travail des conteurs a été diffusé aux personnes présentes lors de la première réunion fondatrice. Il s'est alors avéré que la terminologie employée n'avait pas été interprétée de la même manière par l'ensemble des sondés. Karine Mazel-Noury explique que forte de cette constatation, la commission travaille à l'élaboration d'un lexique, qui servira à la formulation de tous les questionnaires à venir.

La commission Droit des artistes peut, par exemple, intervenir auprès de Pôle Emploi pour aider à l'identification des artistes conteurs, relayer les actualités législatives, créer un annuaire des lieux ressources sur le site Internet de l'APAC, réaliser une liste des différents statuts possibles du conteur, impulser des débats sur les réformes de la politique culturelle, aider les jeunes qui se professionnalisent dans leurs démarches...

Toumani Kouyaté présente les deux dernières commissions, la commission Transmission et la Commission site Internet :

La commission Transmission sert à mener une réflexion autour de la formation. Quelles sont les différentes formes de transmission? Comment se former? Comment former? Quel parcours de formation suivre? Y a-t-il des passages obligatoires par tel ou tel atelier de conteur? Cette commission intègre également la question de la pratique amateur. Des ateliers sous forme de «Ponctuelle» seront organisés sur ce sujet, pour faire un état des lieux, dans un premier temps.

La commission site Internet réfléchit déjà à la mise en ligne d'une base de données à partir de celle du conteur Philippe Berthelot, qui répertorie les contes par code de «contes types». Elle veillera également à ce que le site Internet soit régulièrement nourri. Les comptes-rendus de rencontres et les retours sur les Régulières, Ponctuelles et Singulières seront mis en ligne mais uniquement accessibles aux adhérents de l'APAC, sur identification avec mot de passe. Pour l'instant ce système est en cours de perfectionnement.

Fabrice Esculier demande si le site Internet recensera les lieux qui programment du conte en France car il rappelle que l'une des préoccupations majeures de la plupart des conteurs est de pouvoir travailler et conserver son statut d'intermittence.

Karine Mazel-Noury en profite pour préciser que l'APAC n'est pas le lieu qui répond à cette nécessité. «Nous ne sommes clairement pas dans une démarche d'aide à la diffusion individuelle. Pour parler d'une expérience passée, nous avons fait, au sein d'une autre association, un inventaire des lieux de diffusion mais nous nous sommes vite rendus compte qu'un réseau ne se construit pas avec une liste mais avec des échanges de contacts. Je trouve que cela serait contradictoire avec notre démarche, qui se veut tournée vers la pratique artistique et non vers le métier de diffuseur. Karine Mazel-Noury lit un extrait du règlement intérieur de l'association :

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

### **ENGAGEMENTS MUTUELS**

***L'association n'est pas un espace de promotion des artistes ou de leurs spectacles mais de la discipline qu'ils représentent. A ce titre, la diffusion d'informations promotionnelles n'est pas autorisée au sein de l'association.***

***L'association n'est pas un label, elle ne recommandera aucun de ses membres pour une demande venue de l'extérieur. Elle relaiera ces demandes auprès de ses membres.***

***L'association ne communiquera pas le fichier des coordonnées de ses membres auprès des programmeurs/diffuseurs et des autres membres.***

Une discussion s'engage alors sur la solidarité dans le travail. Il s'avère que le partage de contacts peut être délicat à envisager mais que la participation à des événements tels que les Rencontres professionnelles du conte en région Centre

est génératrice de rencontres et qu'il faut donc lutter contre l'isolement des conteurs et les encourager à se rassembler, en interne et en public.

**Bruno de La Salle** demande aux délégués de bien vouloir présenter les conditions d'adhésion. Les délégués expliquent que l'adhésion annuelle est fixée à 100 euros et que le bulletin est, pour le moment, accessible uniquement sur le site Internet. Les adhérents doivent justifier de leur statut professionnel. Les membres des commissions sont nommés pour 3 ans, renouvelable une fois.

16h - 16h15 Pause

16h15 Reprise d'un aparté engagé entre Bruno de La Salle et Karine Mazel-Noury pendant la pause.

**Bruno de La Salle** explique que l'APAC ne concerne pas les conteurs amateurs dans les questions professionnelles mais que ces derniers seraient tout à fait intéressés par les questions artistiques.

**Patrick Fischmann** acquiesce et souligne l'importance du compagnonnage, tout particulièrement dans la discipline du conte. Il explique qu'il serait intéressant qu'à l'APAC, les conteurs professionnels travaillent en compagnonnage avec les conteurs amateurs ou en voie de professionnalisation.

**Bruno de La Salle** précise que le compagnonnage se fait d'homme à homme et non de groupe à groupe. Il relève toutefois que l'idée d'accompagner les conteurs amateurs est une bonne piste «Nous répondons à un besoin tellement fort d'entendre des histoires que toute personne qui en entend une sera satisfaite, peu importe le niveau de compétence du conteur qu'elle aura entendu. C'est pour cela que nous devons encourager les conteurs amateurs à se former, où à travailler aux côtés de conteurs d'expérience. Aussi, il faut bien noter que le terme «compagnonnage» comme nous l'employons ici n'est qu'une image car les conteurs ne proposent pas de chef-d'oeuvre, qui par définition ne peut être ni vendu ni reproduit.»

**Karine Mazel-Noury** rebondit sur le fait que le noyau commun aux conteurs est l'art qu'ils pratiquent et qu'un art se définit par des règles. C'est ce que l'APAC a tenté de cadrer dans le premier texte qu'elle a édité et qui a été discuté en début de réunion.

**Bruno de La Salle** salue cet élan mais **Martine Tollet** fait remarquer que le problème de la formation reste irrésolu. «Notre discipline ne sera pas reconnue tant qu'une Ecole des conteurs n'existera pas. J'entends par là une véritable formation, reconnue, professionnalisante... une sorte d'Ecole Boule pour conteurs. Il faudrait que les conteurs puissent suivre une formation longue, autour d'un maître, d'un mentor, comme Bruno de La Salle ou Henri Gougoud et que cette formation soit reconnue au même titre qu'un diplôme en médecine, par exemple.»

S'engage alors une discussion sur les risques d'une telle école. **Fabrice Esculier** prévient que ce genre de structures pourrait rapidement se transformer en

Ordres des conteurs et Bruno de La Salle acquiesce «En effet, la formation est primordiale mais nous devons veiller à ne pas nous enfermer dans un cadre rigide, excluant et corporatiste.»

Patrick Fischmann précise que «le monde d'aujourd'hui oblige les conteurs à se produire pour vivre et pour être soutenus par les institutions. Les conteurs doivent alors se former à la manière d'une formation continue, tout au long de la carrière, et ne peuvent pas se permettre de suivre un maître durant dix ans avant de se lancer sur scène. La formation se fait alors de manière individuelle en passant par des stages et de manière collective via des ateliers. Pour cette dernière, ce que propose l'APAC avec les Régulières est alors très précieux.»

Bruno de La Salle rappelle les grands principes de l'association et invite les participants à faire part de leurs questions.

Fabrice Esuclier : «Concrètement, quels outils pratiques avez-vous à nous offrir?»

Toumani Kouyaté : «Le site Internet s'enrichira au fur et à mesure de comptes-rendus, de documents de référence, et prochainement d'un blog qui sera géré de manière à être un vivier de ressources et d'échanges. Il sera rapidement un outil très précieux d'échange d'informations.»

Martine Tollet : «Cherchez-vous à englober la francophonie?»

Karine Mazel-Noury : «Nous y réfléchissons, cela serait très enrichissant de confronter nos pratiques avec les Québécois ou les Belges, par exemple.»

**Conclusion par Bruno de La Salle**

«Je remercie vivement, Karine Mazel-Noury et Toumani Kouyaté, d'avoir eu l'amabilité de venir nous présenter l'APAC et je remercie également les participants qui les ont écoutés. Je trouve cette initiative, orientée vers les artistes, très encourageante et je lui souhaite beaucoup de succès. Si vous aviez eu des bulletins d'adhésion en version papier, peut-être seriez-vous repartis avec quelques nouveaux adhérents!

Merci aux conteurs de la région Centre qui ont soufflé au CLiO l'intérêt de faire venir cette association. Pouvez-vous nous communiquer l'adresse Internet de l'APAC de manière à ce que chacun puisse y lire vos statuts?»

Karine Mazel-Noury propose aux conteurs de se retrouver à l'adresse :

**<http://www.conteurspro.org>**

# L'Art du conteur

Petit-déjeuner rencontre entre conteurs et programmeurs

Vendredi 29 octobre de 9h à 12h30

Réflexion collective sur la modernité du conte et son intérêt dans le paysage artistique et culturel contemporain

Les arts de l'oralité sont parmi les arts les plus anciens. Le renouveau de cette discipline ne s'est pas simplement attaché à préserver une mémoire qui menaçait de disparaître. Il s'agissait également de porter une parole vivante et vivifiante pour nous contemporains. Il est donc important de s'interroger, avec le concours de grands témoins, sur l'apport du conte à notre époque.

Déroulé :

9h-10h Petit-déjeuner rencontre avec les programmeurs invités

10h-12h30 Table ronde

Intervenants :

**Didier Guilbaud**, directeur départemental des bibliothèques et de la lecture de Touraine après avoir été directeur de la médiathèque du Nord et des bibliothèques municipales de Dunkerque, Bagneux et Grasse. Président de l'ADBDP de 2000 à 2007, il est l'auteur de divers articles et contributions dont «L'aménagement d'une petite bibliothèque rurale».



**Anne Quesemand**, agrégée de lettres, est à la fois écrivaine, réalisatrice, interprète et musicienne dans la compagnie du Théâtre à Bretelles. Elle a réalisé une vingtaine de spectacles depuis 1977 et assure la direction artistique du Théâtre de La Vieille Grille à Paris depuis 2000, avec une programmation théâtre, musique, chant et conte.



**Eric Premel** est producteur de cinéma, enseignant, formateur, auteur de textes critiques sur des artistes contemporains et consultant sur les politiques culturelles publiques, Il a été le créateur et le directeur du festival Paroles d'Hiver en Bretagne. Il est le co-fondateur de la coopérative artistique FRONTAL, qui accompagne une vingtaine d'artistes francophones. Il est actuellement directeur du Festival de cinéma de Douarnenez, en Bretagne.



**Médiateur** : Bruno de La Salle, directeur artistique du CLiO, Conservatoire contemporain de Littérature Orale

## Ouverture par Bruno de La Salle

Bruno de La Salle salue et remercie l'assemblée présente, puis il introduit la problématique : Interroger le développement des pratiques du conte, du récit et de l'oralité.

Il rappelle la spécificité du regard du conte qu'il concentre en deux notions : la narration et l'oralité.

La narration renvoie à l'idée d'une humanité : A-t-elle une histoire? Est-ce que quelqu'un qui n'a pas d'histoire existe?

L'oralité «implique une relation avec le temps, avec les sentiments, une fraternité, une notion de collectivité, [...] une esthétique, une mémoire transmise d'homme à homme et qui induit une notion de garantie, de confiance puisque quand quelqu'un parle il s'expose comme celui qui écoute lui-même s'expose, donc garantie mutuelle, et le début d'une humanité».

Il présente ensuite les grands témoins et les thèmes de leur intervention :

Didier Guilbaud, directeur de la Direction des Bibliothèques et du Livre

- Pourquoi s'intéresse-t-il à l'oralité et à la narration?
- Intérêt paradoxal pour la lecture dans une bibliothèque, temple du silence?
- Quels ponts possibles entre bibliothèques et lectures?
- Quelle est son expérience, son parcours?
- Comment, pourquoi, dans quelles perspectives programme-t-il des conteurs?

Anne Quesemand, directrice du théâtre de La Vieille Grille

- Comment, pourquoi, dans quelles perspectives programme-t-elle des conteurs?
- Quel est son rapport à la narration?
- Faire part de son expérience, ses réserves, son enthousiasme, son engagement artistique et politique

Eric Premel, collectif de création FRONTAL

- A quels besoins répond sa coopérative?
- Pour quels résultats?
- Quel regard?

## Intervention de Didier Guilbaud

### **Définition**

Didier Guilbaud relate ce qui lui a donné envie de devenir bibliothécaire, il définit la bibliothèque comme un lieu de paroles. Il parle de son rapport aux contes qu'il côtoie depuis toujours. Ceux-ci sont liés à son histoire personnelle et intime, ce qui l'amène à soulever l'équivoque du rapport du conte à l'enfance; le conte n'est pas considéré comme un genre dit «sérieux» car il est trop souvent uniquement associé au jeune public. Il note la différence avec la notion «d'oralité» qui elle a un meilleur crédit car pensée plus voisine de la littérature...

Il fait le lien entre écriture et oralité en posant la question du comment naissent les histoires qui sont écrites : «de la volonté de raconter une histoire qui finit par être écrite.»

### **Conte et bibliothèque / oralité et bibliothèque**

Didier Guilbaud n'est pas gêné par le fait de penser le conte comme un produit culturel.

Il fait observer l'absence de grandes manifestations nationales autour du conte.

Il explique cela par le fait que le conte se trouve à la croisée des chemins. Il rappelle que les bibliothèques ont beaucoup fait pour l'oralité (exemple : heure du conte) et pour la relation texte/oralité, écrit/oralité.

La Bibliothèque Municipale de Tours est l'une des premières bibliothèques à disposer d'une salle pour les racontées. Dans les années 1930, les bibliothécaires américaines, comme Sara Cone Bryant avec «Comment raconter des histoires à nos enfants?», ont fourni une base de réflexion et d'outils.

Il fait référence à une enquête effectuée par l'Association des Bibliothèques Départementales datant de 2002 qui recensait une vingtaine de festivals de conte en France, organisés par des bibliothèques départementales, dont le plus ancien date de 1989. L'étude rapportait que plus du quart des départements français, grâce à ces bibliothèques, avaient accès au conte.

Les objectifs de cette implication seraient de fédérer les bibliothèques du réseau, de mettre en lien livre, conte et bibliothèque, d'entretenir l'image des bibliothèques et de valoriser le milieu rural.

Les principes de programmation de ces festivals :

- tenir compte de la spécificité du milieu rural
- programmer des conteurs locaux et nationaux
- proposer plusieurs prestations : résidences, stages, journées professionnelles

### ***Un exemple : le Festival « Conteurs en Touraine »***

Didier Guilbaud a fondé «Conteurs en Touraine» en 1998. Ce festival a bien fonctionné dès les premiers temps principalement dans le milieu rural. Il s'est appuyé sur ses expériences précédentes pour le créer et le diriger («La semaine qui conte» à Dunkerque et «Conteurs en campagne» dans une petite ville du Nord). Il n'a pas de principe de programmation, il se fie à son intuition, s'avise du bouche à oreille, observe qui programme quoi, et ne s'impose pas de thème. Sa programmation se constitue à cinquante pour cent de conteurs déjà intervenus et cinquante autre pour cent de nouveaux, uniquement des professionnels.



En qualité de programmateur il lui semble important de se poser les questions suivantes :

- Qu'est ce qu'un conteur? Sa réponse est «Quelqu'un qui raconte des histoires»,
- Quelle est la position de l'institution dans tel ou tel projet? «Conteurs en Touraine» a le soutien du Conseil général d'Indre-et-Loire qui l'a intégré à sa politique, mais l'existence de ce festival peut être remise en cause à chaque élection,
- Qu'en est-il du salaire du conteur? Didier Guilbaud fait le choix d'engager moins de conteurs pour assurer de meilleurs salaires. Il évoque la réforme des collectivités locales, même si les institutions sont attachées à ce type de manifestations, elles sont clairement en danger,
- Qui est le public de la manifestation? Pour «Conteurs en Touraine» le public est populaire et rural, les tentatives en milieu urbain ont moins bien fonctionné,
- Quid de la publicité? La meilleure publicité est l'ancienneté!

Didier Guilbaud conclut son intervention par un point sur la place du conte aujourd'hui qui s'est grandement affirmée. L'assimilation à l'enfance demeure cependant trop présente, la place du conte reste donc à confirmer.

#### Intervention d'Anne Quesemand

##### ***Raconter/Jouer, Conte/Spectacle***

Anne Quesemand fait retour sur un point de l'intervention de Didier Guilbaud en défendant la qualité d'écoute de Paris autant que des petites villes.

Dans un deuxième temps, elle conteste la distinction entre le verbe «jouer» et «raconter», le premier est associé au spectacle et le second au conte, «comme s'il y avait à s'excuser de ce que le conte soit un spectacle! [...] Pour qu'un conte soit beau, pour qu'un conteur soit bon, il faut qu'il accepte l'idée d'être un spectacle, en spectacle. Cette mise à nu très forte qu'implique l'acte de conter fait qu'on est passé par la notion de spectacle. Je rappelle qu'étymologiquement «spectacle» signifie «qui mérité d'être vu et entendu».

La mise à distance est un de ses critères de sélection dans la constitution de sa programmation.

A propos du paradoxe entre bibliothèque et oralité : «Le paradoxe n'est qu'apparent entre le fait que ce soit dans le temple des livres qu'on ait pris le soin de sauvegarder l'oralité car ceux-ci, loin d'avoir tué le conte, n'ont fait que permettre sa diffusion et redonner vie à l'oralité».

Anne Quesemand s'élève contre l'opposition théâtre/conte et met en garde contre les chapelles.

##### ***La programmation***

Ses critères de sélection sont :

- la notion de spectacle,
- la relation directe avec les artistes ou sur recommandation.

Anne Quesemand évoque deux difficultés pour un programmateur : faire déplacer la presse sur un spectacle de conte, car le conte est couramment associé au jeune public, donc sa représentation n'est pas considérée comme une création

à part entière, fruit d'un réel travail. Et la communication : par exemple, dans la conception des programmes elle pose la question de l'intégration des spectacles de conte à la rubrique «théâtre». Elle témoigne de la méfiance du public à l'égard du conte, et se demande comment y répondre. Concernant l'association du conte à l'enfance Anne Quesemand rappelle que quand Charles Perrault a collecté ses contes à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle son vœu était de «réintégrer du fantastique et de l'intime dans les salons littéraires», et non de s'adresser aux enfants.

Anne Quesemand considère que le conte ne doit pas être défini dans son rapport à l'enfance, «le conte est une parole individuelle, une mise en risque très forte d'une parole proposée à un autre». Elle pense que la défiance envers le conte n'est pas liée à son rapport à l'enfance puisque ce sentiment existe y compris dans le cadre du jeune public.

### **Intervention d'Eric Premel**

Eric Premel approuve les propos d'Anne Quesemand.

Sur la question de l'oralité, il mentionne les noms d'Edouard Glissant et de Patrick Chamoiseau pour introduire la notion d'«Oraliture» (contraction d'oralité et de littérature). Il nous renvoie à la «créolitude» avec cette idée d'une langue en mouvement, influencée, qui diffère du désir de pureté propre à la langue française.

Selon Eric Premel, la langue permet de se définir, de nommer le monde, elle est liée à une communauté, un territoire, une mémoire.

Le conte est l'un des arts les plus anciens, il a donc dû suivre les chaos, les chocs générationnels, les acculturations comme par exemple la suppression des langues locales. Les contes sont soumis à ces mouvements naturels, comme tous les autres arts, et il lui semble fondamental que les conteurs questionnent ce parcours.

### ***Le conteur***

Il paraît essentiel à Eric Premel qu'un conteur se penche sur l'origine des contes, sur le pourquoi et comment ils ont traversé les âges, ainsi que sur les raisons de leur «renouveau».

Il doit aussi s'interroger sur la façon dont il travaille son écriture. On sait comment s'exerce un danseur ou un musicien, mais qu'en est-il du conteur? Ses matériaux sont la langue, le texte, le mot, le rythme, etc.

Eric Premel définit le conteur comme :

- un auteur, car «il écrit, il nous présente un récit qui va devenir une narration oralisée».
- un acteur, il est dans une position de jeu, il transmet, incarne et est dans la distance
- un musicien, «il y a quelque chose de l'ordre de l'harmonie, de la musicalité, d'un rythme et de quelque chose qui doit l'amener à être dans une forme d'improvisation, comme les musiciens traditionnels [...], traversé par la réalité de la vie à l'extérieur».

### ***Le programmeur***

Eric Premel regrette que les programmeurs ou même les conteurs entre eux, ne se posent pas assez les questions suivantes, qu'ils jugent pourtant fondamentales :

Quelle est l'écriture de ce conteur? Sa langue? Ses expériences? Son univers? Que raconte-t-il? Pourquoi le programmer? Pourquoi programmer? Pour qui?

Eric Premel se méfie du sentiment de «contentement mutuel : si les spectacles que l'on voit fabriquent du contentement, j'ai l'impression que l'on est en train d'aller vers un divertissement commun [...]. Je ne suis pas sûr qu'un art serve à contenter et à satisfaire une espèce de plaisir immédiat».



Il réagit également à propos d'une phrase qu'il retrouve souvent dans la bouche de programmeurs : «Ce n'est pas pour mon public».

Un programmeur doit avant tout se poser la question de l'art, du choc, de l'émotion, de la puissance, de la langue, en somme de ce qui fait «spectacle», de ce qui est à même de créer une expérience commune. «C'est le moment collectif de l'expérience qui fait qu'il y a quelque chose de révolutionnaire, lorsque des gens viennent et acceptent de rester assis pendant deux heures pour écouter quelqu'un qui est seul, assis, droit, et qui raconte, qui déploie sa langue[. . ] ça c'est révolutionnaire!

Et là, les gens sont tout à fait en mesure de prendre tout ce que les artistes sont prêts à leur donner parce-que c'est vacant, on est dans un temps de disponibilité mentale qui fait qu'on peut tout faire, à condition que l'on (les programmeurs) soit les passeurs et qu'après quelque chose se continue avec les artistes».

A la fin de la représentation «commence une autre chose, le partage collectif de ce que les gens viennent de vivre».

Le conte a quelque chose de l'ordre du rituel.

## **Conte/théâtre**

Eric Premel cite Jacques Scherer (dramaturge, critique de théâtre et universitaire) qui a dit «Le conteur est le théâtre à lui tout seul». Il fait ensuite observer que «le mot conte est extrêmement valorisé et valorisant pour parler de littérature, de cinéma... mais pas là où il existe !».

Sur la perception du conte il souligne le fait qu'un grand nombre de programmeurs pense qu'un conteur ne peut tenir tout un auditoire dans un théâtre. En parallèle, il s'exprime sur la présomption d'un grand nombre de personnes qui se déclarent conteurs professionnels :  
«Le génie ou le défaut du conte est qu'il semble accessible à tous».

Il alerte sur le fait que nous soyons dans une aire «d'industrie récréative», car le principe et la stratégie du divertissement sont de détourner l'attention afin de pouvoir agir en toute liberté à côté...

Les programmeurs qui accueillent un public dans une salle ont une responsabilité, sont garants d'un lieu, d'une action, d'une réflexion.

## **Echanges (par thématiques)**

### ***Le programmeur***

**Bruno de La Salle :**

«Un programmeur est un médiateur, en art plastique le directeur de galerie remplit cette fonction de médiateur, pour la littérature il s'agit de l'éditeur. Pour le spectacle vivant, le médiateur est un producteur. Or, ce terme induit la notion de produit, le spectacle vivant est considéré en tant qu'objet».

### ***De la définition du conte et du conteur***

**Un membre du public :**

«Il est difficile de définir un art, mais est-ce vraiment nécessaire? L'exigence de qualité n'est-elle pas primordiale?»

**Un autre membre du public :**

«Nous parlons d'un problème de reconnaissance mais le mouvement dans lequel nous nous inscrivons n'a que quarante ans!»

**Eric Prémel :**

«Nous devons tenter de définir ce qu'est le conte si l'on ne veut pas être englobé dans un système qui «arrangerait» le Ministère.»

**Didier Guilbaud :**

«A la différence de la littérature ou la musique, disciplines étudiées dans les écoles et les universités, nous ne disposons que de très peu de références pour décrire, parler des contes.»

**Un membre du public :**

«Où se situe la modernité du conte? Si l'on considère que le conte s'inscrit dans le spectacle vivant, sa modernité se trouve là où se trouve celle du spectacle vivant.»

Eric Prémel :

«La modernité du conte ne se joue que sur scène.»

### ***Instrumentalisation/ Institutionnalisation***

Bruno de La Salle :

«Il n'existe pas d'école de conteur. Il faut être vigilant à l'instrumentalisation de la littérature orale. Le conteur est léger et adaptable, à la différence des gens de théâtre qui «manquent de souplesse», le conteur est donc amené à se former à travers cette instrumentalisation. Mais il ne doit pas se corrompre et devenir un spécialiste de la médiation. La liberté artistique est primordiale.»

Un membre du public :

«Un conteur «raconte» dans des lieux comme des bibliothèques, des écoles... et «joue» dans des lieux institutionnels (théâtres, etc.), la nuance entre «jouer» et «raconter» viendrait peut-être du lieu ?»

Un autre membre du public :

«Les bibliothèques disposent à présent pour la grande majorité d'un lieu spécifique aux racontées.»

Anne Quesemand :

«Venir assister à un spectacle dans une bibliothèque est une démarche plus accessible pour beaucoup que d'aller voir le même spectacle donné dans un théâtre, elle renvoie à la notion «d'interdit culturel».»

Eric Prémel :

«Il existe un problème de communication. Comment parler d'un spectacle? Nous manquons d'outils critiques, de matériaux pour parler des spectacles et des conteurs et pour concerner les gens. Les critiques ont leur rôle à jouer, mais pour l'instant ils restent défaillants. Nous sommes en guerre, un programmateur a une mission politique à effectuer envers ces critiques, c'est à eux aussi de trouver les mots.»

Anne Quesemand, pour l'élaboration de sa plaquette, demande toujours aux artistes qu'elle programme de rédiger une note pour se présenter et présenter leur travail. «Ils ont beaucoup de mal à effectuer ce travail de rédaction, à s'autodéfinir.» Cette démarche d'autodéfinition lui paraît essentielle.

### **Conclusion par Bruno de La Salle**

«Je remercie vivement nos intervenants pour leur contribution d'aujourd'hui, Anne Quesemand, Eric Premel et Didier Guilbaud ainsi que les conteurs, programmateurs et amateurs qui sont venus les écouter. Je vous invite tous à revenir à la Bibliothèque Municipale cet après-midi pour découvrir les conteurs de la région Centre et leurs créations à l'occasion du Grand Contoir du Centre qui aura lieu de 14h à 17h.»

# Le Grand Contoir du Centre

Un après-midi de contes ouvert à tous

Vendredi 29 octobre de 14h à 17h

## Tour de conte des compagnies et conteurs de la Région

Toutes les compagnies et conteurs professionnels hors compagnie de la région ont présenté le fruit de leurs travaux à l'occasion du Grand Contoir du Centre. Tous les conteurs disposaient d'un créneau de 30 minutes pour présenter une création récente. Les compagnies, qui sont constituées de plusieurs conteurs, ont choisi un de leurs artistes pour les représenter lors de ce tour de conte. Les représentations étaient ouvertes gratuitement au public. Ce tour de conte a été l'occasion pour des programmateurs d'avoir un panorama complet des nouveautés portées par des créateurs de leur territoire.

### Les compagnies :

Estoires - Allaines (1 conteur)

Direction : Jean-Jacques Sylvestre

Représentée par Jean-Jacques Sylvestre

Le Théâtre du Vivant - Subigny (1 conteur)

Direction : Patrick Fischmann

Représentée par Patrick Fischmann

La Petite Rue des Contes - Mont-Près-Chambord (1 conteur)

Direction : Jean-Claude Botton

Représentée par Jean-Claude Botton

Dis raconte - Orléans (3 conteurs)

Direction : Edith Mac Leod et Bruno Walerski

Représentée par Edith Mac Leod

Hamsa - Chartres (3 conteurs)

Direction : Pascal Fauliot

Représentée par Nezha Chevé

Le CLiO, Conservatoire contemporain de Littérature Orale - Vendôme (45 conteurs)

Direction : Bruno de La Salle

Représentée par Magda Kossidas et Martine Tollet

### Les conteurs hors compagnie :

Corinne Duchêne, Nicole Bockem et Jean-Claude Bray. Seule la conteuse Jeanne Ferron n'a pas pu être présente.

# Le programme

14h

Corinne Duchêne et Alexis Vacher  
*Métamorphoses*

Un spectacle où voix et vielle deviennent conteuses pour évoquer les Métamorphoses d'Ovide.

Tout public à partir de 10 ans

Martine Tollet  
*Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson*

Un garnement est transformé en farfadet et s'envole vers la Laponie au milieu de treize oies sauvages.

Tout public à partir de 7 ans



14h30

Edith Mac Leod  
*Est-ce que c'est arrivé?*

Ou pas ? Mais tout peut arriver même si ça n'arrive pas. Des récits offerts comme un «raga» d'après-midi pour s'harmoniser au mieux et à l'instant.

Tout public à partir de 10 ans

Patrick Fischmann  
*Le chemin des étoiles*

Deux contes où parole et musique s'entremêlent pour un périple étoilé.

Tout public à partir de 7 ans

15h30

Jean-Jacques Silvestre  
*Contes Gourmands*

Ecouter des histoires est un plaisir. Celles-ci ont quelque chose de plus, elles se dégustent.

Tout public à partir de 6 ans

Magda Kossidas  
*Heraklès*

Heraklès, fils de Zeus et d'une mortelle, est en proie à la haine de Héra qui l'obligera à réaliser ses douze fameux travaux.

Tout public à partir de 8 ans

15h

Jean-Claude Botton  
*Ricochets*

Un galet... des ricochets... un enfant qui court après... et qui, au fil de l'eau et des histoires, vogue de par le monde...

Tout public à partir de 6 ans

Nezha Chevé  
*Histoires à pas chantés*

Formulettes, comptines et contes à récapitulation de tradition arabe ou universelle, chantés et gestués avec marionnettes.

A partir de 3 ans

16h

Jean-Claude Bray  
*Le page disgracié*

Roman autobiographique de 1683 du grand poète baroque Tristan L'Hermite qui retrace la vie d'un page à la cour du roi Henri IV.

Tout public à partir de 10 ans

Nicole Bockem  
*Grains de bonheur*

D'elle, on ne savait rien. Elle, elle n'était rien. Faut-il se laisser emporter par le vent pour trouver le bonheur ou laisser la chaîne qui emprisonne le cœur s'user peu à peu?

Tout public à partir de 10 ans

# Annexes

## Quelques chiffres

La 3<sup>ème</sup> édition des Rencontres professionnelles du conte en région Centre a été un succès. La manifestation a été très bien accueillie par la Bibliothèque Municipale de Tours et nous a permis de vivre ces rencontres dans une atmosphère conviviale, propice aux échanges.

Nous avons reçu un public de programmeurs plus important que sur les éditions précédentes et les centres de loisirs se sont rendus nombreux sur les spectacles du Grand Contoir du Centre.

**Cette année, nous avons noté 566 réservations,  
dont 179 de la part de programmeurs, 303 de centres de loisirs  
et 84 de particuliers.**

Nous avons accueilli 26 professionnels :

Bibliothèques = 15 / Théâtres = 2 / Villes = 5 / Autres = 4 (DRAC, Scène O Centre...)

La plupart des départements ont été représentés et nous espérons que les programmeurs feront part de leurs découvertes à leurs confrères.

## Coordonnées des conteurs de la région Centre

### Compagnies\* :

- Cie Dis Raconte **Mac Léod Edith** et Bruno Walerski 45000 Orléans 02 38 43 62 12 disraconte@aol.com
- Cie Estoires **Silvestre Jean-Jacques** 28310 Allaines 06 43 87 46 96 estoires@wanadoo.fr
- Cie Théâtre du Vivant **Fischmann Patrick** 18260 Subigny 02 48 73 74 39 theatreduvivant@orange.fr
- Cie La Petite rue des Contes **Botton Jean-Claude** 41250 Mont près Chambord 06 83 11 49 29 jcbotton@lapetiterue.fr
- Cie Hamsa Fauliot Pascal (dir.), Salmon Martine et Chevé Nezha 28000 Chartres 02 37 23 01 99 p.fauliot@wanadoo.fr
- Chevé Nezha** : 02 37 35 55 71 promenade2@voila.fr
- Cie CLiO de La Salle Bruno (dir.) et 45 conteurs 41100 Vendôme 02 54 72 26 76 clio@clio.org
- Tollet Martine** : 01 43 46 61 57 martine.tollet@mac.com
- Kossidas Magda** : 02 54 67 19 04 magda.kossida-schneider@orange.fr

### Conteurs hors compagnie\* :

- **Bray Jean-Claude** 23350 Nouziers 05 55 80 52 95
- **Bockem Nicole** 45380 La Chapelle St Mesmin 02 38 43 76 03 nicole.bockem@wanadoo.fr
- **Duchêne Corinne** 36800 Saint Gaultier 02 54 47 96 51 corinne.duchene797@orange.fr
- Ferron Jeanne (excusée) 28150 Bonce 02 37 26 22 79 jeanne.ferron@wanadoo.fr

\*Les personnes dont le nom apparaît en caractères forts sont les conteurs qui ont participé au Grand Contoir du Centre.

## Professionnels présents

Bazelle Gauthier - CLiO, Administrateur (41)  
Baude Chantal - DRAC Centre, Assistante livre et lecture, patrimoine écrit (45)  
Berge Francine - Bibliothèque de Château la Vallière (37)  
Bockem Nicole, Conteuse (45)  
Botton Jean-Claude - Cie la Petite rue des contes, Conteur et directeur (41)  
Bouchayer Nathalie - Communauté de communes de Sainte-Maure de Touraine (37)  
Bouillon Maud - Médiathèque de La Riche (37)  
Bray Jean-Claude, Conteur (23)  
Chaillot Anne - DLP Loir-et-Cher, Directrice (41)  
Chauvigné Mathilde - DLLP Touraine (37)  
Chevé Nehza Conteuse - Cie Hamsa (28)  
Collinet Catherine - Bibliothèque Municipale de Savonnières (37)  
Coursault Camille - CLiO, Documentaliste (41)  
de La Salle Bruno - CLiO et atelier Fahrenheit 451, Conteur et directeur (41)  
Dorin Géraldine - Service Tourisme de la CC de La Châtre Sainte Sévère (36)  
Drevin Stéphanie - Ville de Ballan-Miré, Chargée des affaires culturelles (37)  
Duchêne Corinne, Conteuse (36)  
Dupont Marianne - Bibliothèque de Montlouis sur Loire (37)  
Dussault Annick - Service Tourisme de la CC de La Châtre Sainte Sévère (36)  
Faguet Sandrine - FOL Loir-et-Cher, Déléguée culturelle (41)  
Favre Nadine, Conteuse amateur (37)  
Fischmann Patrick - Cie Théâtre du Vivant, Conteur et directeur (18)  
Gabillat Delphine - Théâtre Maurice Sand, Administratrice (36)  
Galvani Laure - Bibliothèque Pont de Ruan, Conteuse amateur (37)  
Girault Christophe - DLLP Touraine (37)  
Grelet Marie-Ange - Bibliothèque de Veretz (37)  
Guilbaud Didier - DDBL Touraine, Directeur (37)  
Heit Emmanuel - C'est-à-dire Diffusion et accompagnement artistique (58)  
Huguet Sylvie - Bibliothèque de Château-Renault (37)  
Kossidas Magda - CLiO, Conteuse (41)  
Lebas Cathy - Scène O Centre, Présidente / Service culture de la CC de Sainte-Maure de Touraine de (37)  
Leccia Valérie - DLLP Touraine (37)  
Mac Leod Edith - Cie Dis raconte, Conteuse (45)  
Mazel-Noury Karine - Association APAC, Représentante / Conteuse (94)  
Meunier Mathieu - Culture O Centre ateliers de développement culturel, Chargé de mission (45)  
Molina Angela - CLiO, Chargée de communication (41)  
Moynacq Patricia - Médiathèque de La Riche (37)  
Muglia Colette, Conteuse (37)  
Nigou Floriane - CLiO, Coordinatrice (41)  
Petit Claudine - DLP Loir-et-Cher (41)  
Philippe Blondeau - Association NACEL, Président (37)  
Poincheval Annabelle - DRAC Centre, Conseillère théâtre, cirque, marionnette, arts de la rue (45)  
Premel Eric - FRONTAL Coopérative de création (31)  
Quesemand Anne - Théâtre de La Vieille Grille, Directrice (75)  
Renard Viviane - Bibliothèque de Château-Renault (37)  
Roumet Sandrine - Conservatoire à Rayonnement Communal de Pontault-Combault (77)  
Ségura Véronique - Bibliothèque de Veretz (37)  
Silvestre Jean-Jacques - Cie Estoires, Conteur et directeur (28)  
Thullier Maud - CLiO, Chargée de diffusion (41)  
Tollet Martine - CLiO, Conteuse (41)  
Toumani Kouyaté - Association APAC, Représentant / Conteur (94)  
Vedrenne Céline - Bibliothèque Municipale de Savonnières (37)  
Verger Annick - DLLP Touraine, Animatrice Chinon et Sainte-Maure de Touraine (37)

# Remerciements

Un public nombreux a assisté aux 3<sup>èmes</sup> Rencontres professionnelles du conte en région Centre : particuliers, centres de loisirs, bibliothécaires, directeurs(rices) de théâtre ou de structures culturelles, président(e)s d'associations artistiques et culturelles, conteurs(euses), chefs de services culturels en mairie...

Nous tenons à remercier toutes ces personnes de nous avoir fait confiance, ainsi que les intervenants qui nous ont fait l'honneur de participer aux réflexions autour de l'art du conteur ; Anne Quesemand, Karine Mazel-Noury, Eric Premel, Didier Guilbaud et Toumani Koyaté.

Nous remercions tout particulièrement, pour leur soutien, Didier Guilbaud et Claudie Romane de la DDBL de Touraine, Christian Taveau du Conseil général d'Indre-et-Loire, Mathieu Meunier, Laurent Gaodefroy et Jimmy de Culture O Centre - ateliers de développement culturel, Hervé Robinet, Bérangère Rouchon-Borie, Emmanuelle Jarry, Pierre Chérioux et Isabelle Chadefaut de la Bibliothèque Municipale de Tours.

L'équipe du CLiO

# Porteurs du projet et soutiens

«Les 3<sup>èmes</sup> Rencontres professionnelles du conte en région Centre»  
est un projet porté par  
le CLiO, Conservatoire contemporain de Littérature Orale

en partenariat étroit et avec le soutien de  
la Direction Départementale des Bibliothèques et de la Lecture de Touraine  
(Conseil général d'Indre-et-Loire)

et soutenu par  
la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, la Région  
Centre, Culture O Centre - ateliers de développement culturel  
et le Conseil général d'Indre-et-Loire.

## Contact

### Le CLiO

Conservatoire contemporain de Littérature Orale  
Quartier Rochambeau - 41100 Vendôme  
02 54 72 26 76 - fax : 02 54 72 25 30  
clio@clio.org - www.clio.org

Angela Molina  
02 54 72 72 99 - communication@clio.org